

DÉLIBÉRATION n° 2023 – 22

Définition des critères d'attribution de la médaille d'honneur du Parc national de la Vanoise, et approbation de la liste des récipiendaires 2023

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 20 juin 2023 en visio conférence, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

A l'occasion de l'anniversaire des 60 ans du Parc national de la Vanoise, une médaille d'honneur est créée pour reconnaître, y compris à titre posthume, l'action des personnalités (politiques, associatives, socio-économiques...) ayant œuvré pour le Parc national de la Vanoise et la préservation de la biodiversité. Cette médaille est également destinée à honorer l'action des agents ou anciens agents du Parc national de la Vanoise en fin de carrière ayant eu une forte implication dans les missions de l'établissement.

Ainsi, chaque année, sur proposition du Bureau, le conseil d'administration pourra attribuer la médaille à des personnalités ou à des agents de l'établissement public :

- Personnalités
 - Ministre, Secrétaire d'Etat
 - Préfet / Préfète
 - Elu / Elue d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités
 - Membre du conseil d'administration
 - Membre du conseil scientifique
 - Membre du conseil économique social et culturel
 - Acteur local associatif ou socio-économique du territoire de la Vanoise
 - Gardien / Gardienne de refuge
 - Autres personnalités remarquables
- Agents de l'établissement ou de la tutelle
 - Agent / Agente du Parc national retraité(e) avec au moins 20 ans de service dans l'établissement
 - Agent / Agente du Ministère en charge de la biodiversité
 - Ancien directeur / Ancienne directrice

Le Bureau propose parmi les récipiendaires potentiels, sans que le mandat ou les fonctions exercées constitue un critère automatique, les personnalités ou agents et agentes, au terme échu ou à échoir du mandat ou des fonctions exercées.

Après en avoir délibéré,

Approuve les conditions d'attribution de la médaille d'honneur du Parc national de la Vanoise



Approuve la liste, ci-dessous annexée, de la promotion 2023 des récipiendaires

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée en visio-conférence, le 20 juin 2023

La Présidente du conseil d'administration,


**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliard
73000 CHAMBERY
FRANCE

Rozenn HARS





Parc national
de la Vanoise

CONSEIL D'ADMINISTRATION **Réunion du 20 juin 2023**

Médaille d'honneur du Parc national de la Vanoise

Liste des personnalités ayant reçues la médaille anniversaire 50 ans :

Régis RUFFIER DES AYMES au titre de son mandat de Président du CA
Alain MARNEZY au titre de son mandat de Président du CA
Eric JALON au titre de son mandat de préfet de Savoie
Hubert TOURNIER au titre du conseil scientifique
Henri BORLET au titre de son implication agricole
Jean-Pierre VIAL au titre de son mandat de conseiller départemental
Claude PAIRAUDEAU au titre de ses fonctions de directeur
Philippe TRAUB au titre de ses fonctions de directeur
Claude VION au titre de son implication comme agent du Parc national
Albert TOURT au titre de son implication agricole

Liste des personnalités proposées par le bureau pour la médaille d'honneur promotion 2023 et débattue par le conseil d'administration:

Isabelle ARPIN au titre de son mandat de Présidente du conseil scientifique
Bernard DELAY au titre de son mandat de Président du conseil scientifique
Jean-Pierre FAVRE au titre de son mandat au CA et maire de Pralognan-la-Vanoise
Louis LAUGIER au titre de ses fonctions de Préfet de Savoie 2018-2020
Laurent MESTRALLET au titre de son mandat de Président du CA
Christophe MIRMAND au titre de ses fonctions de Préfet de Savoie 2010-2012
Gérard NICOUD, hydrogéologue, au titre de son implication au conseil scientifique
Armelle ROLLAND, maire de Pralognan-la-Vanoise (2021-2020) et 1er VP du conseil d'administration
Rémi ZANATTA, au titre de son mandat au CA et maire de Termignon

Liste des agents de l'Etablissement, de la tutelle et ancien directeur ou directrice proposés par le bureau pour la médaille d'honneur promotion 2023 :

Eva ALIACAR au titre de ses fonctions de directrice
Emmanuel DE GUILLEBON au titre de ses fonctions de directeur
Marie Odile GUTH au titre de ses fonctions de directrice
Emmanuel MICHAU au titre de ses fonctions de directeur

Au titre des anciens agents du Parc national avec plus de 20 ans de service, nos grands anciens :

Yvon ANSELMET (départ à la retraite en 2003)
Raoul BALMOT (départ à la retraite en 1992)
Louis BANTIN (départ à la retraite en 2000)
Jean-François DALIX (départ à la retraite en 2005)
Louis EVRARD (départ à la retraite en 1997)
Michel FILLIOL (départ à la retraite en avant 2000)
Henri FLANDIN (départ à la retraite en 1999)
Félix GROSSET (départ à la retraite en 2003)
Pascal LANGER (départ à la retraite en 2007)
Maurice MOLLARD (départ à la retraite en 2003)
Jacques PERRIER (départ à la retraite en 2005)
Joseph (dit Jo) RATEL (départ à la retraite en 1997)

À titre posthume, anciens agents du Parc national avec plus de 20 ans de service

Elisabeth GIACCONNIA (+)
Catherine THOMAS (+)